

Deux Jours des Terres du Val de Loire



Samedi 2 avril 2022

Mareau aux Prés

3^{ème} catégorie à 14 h

15/16 ans 14h01

4^{ème} catégorie à 14h02

1^{ère} catégorie à 16h

2^{ème} catégorie à 16h01

Dimanche 3 avril 2022

Contre la Montre

1^{er} départ 9h (à confirmer)

1, 2, 3, 4 et 15/16 ans



Dimanche 3 avril 2022

Le Bardon

4^{ème} à 14h03

1^{ère} catégorie à 16h

2^{ème} catégorie à 16h ou 16h02

3^{ème} catégorie à 16h02

Après chaque course un maillot de leader sera remis dans chaque catégorie aux coureurs totalisant le plus de point.

Il est possible de participer à une ou plusieurs épreuves.

Pour plus de renseignements demandez le règlement et dossier d'inscription à :

Gilles BRINON Tél : 06 76 45 54 78

Mail : g.brinon@laposte.net



Deux Jours des Terres du Val de Loire



Règlement 2022

Engagements :

Le règlement national cycloport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

Cette épreuve est ouverte à tous licenciés cycloportifs UFOLEP, ceux-ci devront posséder un carton de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie.

Il est possible de s'engager sur une ou plusieurs courses, le nombre d'engagés pourra être limité dans une catégorie pour des raisons de sécurité.

Il n'y aura **aucun engagement sur place lors de l'épreuve contre la montre.**

Remise des dossards :

Les coureurs engagés sur les 3 épreuves garderont le dossard tout le weekend. Pour les autres ils devront le rendre à l'issue de chaque course.

Pour chaque épreuve les 5 premiers seront récompensés.

Classements challenge :

Après chacune d'elle des points seront attribués aux 15 premiers de la façon suivante :

- Le 1^{er} : 20 pts, le 2^{ème} 17 pts, le 3^{ème} 15 pts, le 4^{ème} 13pts, le 5^{ème} 12pts et ainsi de suite 11,10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 pts.
- Des points bonus seront attribués aux 4^{ème} et 8^{ème} tours le samedi et aux 2^{ème} et 4^{ème} tours le dimanche pour les 2 premiers (2pts et 1pt)
- Un coureur qui montera en catégorie supérieur à la suite de l'épreuve de Mareau conservera la moitié de ces points obtenues sur celle-ci. S'il monte après le CLM il gardera la moitié de ces points de Mareau et les points qu'il aurait obtenu sur le CLM dans sa nouvelle catégorie.
- **Tout coureur engagé sur les 3 épreuves se verra crédité d'un bonus de 15 points, s'il ne se présente pas au départ de l'une d'elle il perdra ces 15 points**

A l'issue de chaque course un classement sera établi et **un maillot de leader** sera remis au premier de chaque catégorie :

- Le samedi soir aux coureurs totalisant le plus de point et qui sont engagés sur le contre la montre.
- Le dimanche après-midi, ¼ d'heure avant le départ de la course, au coureur participant à celle-ci et totalisant le plus grand nombre de points.

Le dimanche soir au coureur qui totalisera le plus de points sur les 2 journées.

En cas d'égalité, les cycloportifs seront départagés en fonction de leurs places sur chacune des courses, le nombre de 1^{ère} place et ainsi de suite 2^{ème}, 3^{ème}

Un classement par équipe sera établi à l'issu des 3 épreuves, sera totalisé le nombre de point de chaque coureur le mieux placé au classement final dans chaque catégorie.

Le club qui totalisera le plus de points recevra le trophée par équipe.

Club :
Adresse :
Tél :

Responsable :

mail :

					Engagements			
Nom	Prénom	Cat. Valeur UFOLEP	Cat. Valeur FFC	Date naissance	Mareau aux Prés	CLM Le Bardon - Bacon	Le Bardon	Total nbre d'engage
Nombre total d'engagement du club								

Nbre d'engagements UFOLEP X 6 € =
 Nbre d'engagements autre fédé X 12 € =
Total à payer

A envoyer à l'adresse suivante :
Meung Cyclisme
 Gilles Brinon
 264, rue de Villecante
 45370 Dry

